



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués  
en exercice : 55

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

-----

## SEANCE DU 31 MARS 2025

A la suite d'une convocation du mardi 25 mars 2025, les membres du Comité syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 31 mars 2025 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **32**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Gilbert SCHUH, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel WALKOWIAK, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Jean-Paul TINNES, Christian CLEMENT, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG.

☒ Dont représentés par son suppléant :

Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA, Monsieur Salvatore FIORETTO est représenté par Fabien CLAISER.

✓ Excusés ayant donné procuration : **5**

Madame, Messieurs Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Jean NIEDERLAENDER Joël a donné procuration à Dominique LIMBACH, Luc BALLASSE a donné procuration à Etienne HOFFERT, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, Germain DERRUDER a donné procuration à Grégoire LEININGER.

✓ Excusés : **12**

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Mireille CINQUALBRE, Chantal PLATTE, Guy BORN, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Durkut CAN, Jean-Luc LUTZ, Bernard PETRY, Serge STEBLER, François GATTI, Pierre THIL.

✓ Absents : **6**

Mesdames, Messieurs, Chantal PLATTE, Emmanuel THIRY, Roland GLODEN, David SUCK, Bernard COLBUS, Cathia HEIM.

-----

## 05. FINANCES

**OBJET : ANNULATION DE L'AP/CP N° 20232 « RENOUELEMENT DE LA FLOTTE DE CAMIONS »**

Le Comité syndical,

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2311-3 et R. 2311-9 .

Vu la délibération n°2023/32 portant autorisation de programme/crédits de paiement (AP/CP) n° 20232 « Renouvellement de la flotte de camions ».

Vu la délibération n°2024/12 portant modification de l'AP/CP n°20232.

Le parc de camions neufs étant désormais suffisant pour les besoins du service « Transports », il est proposé de clôturer l'AP/CP.

Considérant l'avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances réunis le 24 mars 2025 ;

Après avoir entendu l'exposé de Roland ROTH, Président.

Le Comité syndical,

Délibère par :

37 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention.

**Décide**

- De clôturer l'autorisation de programme et de crédits de paiement n° 20232 « Renouvellement de la flotte de camions ».

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait à MORSBACH, le 31 mars 2025

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :  
Compte tenu de la publication de la délibération, **23 AVR. 2025**  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le **23 AVR. 2025**